

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal  
du mardi 31 mars 2026**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, M. Claude AFFOLTER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Gérard DURINGER, Mme Liliane BAUER, Adjointes au Maire, M. Paul LOSSEL, M. Bertrand MEYER, Mme Elodie GAST, M. Alexandre FRIESS, M. Christian WENDLING, M. Gilles BIRGEL, Mme Leslie MOOG, Mme Julie DOLLINGER, Mme Alice THOMAS, conseillers municipaux

Absente excusée : Mme Corinne ZEISSLOFF, conseillère municipale.

Le conseil municipal siège pour la première fois depuis la réunion d'installation du 20 mars dernier consacrée à l'élection du Maire et des Adjointes. Le Maire, Monsieur André JACOB, souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux nouvellement élus.

Il rappelle ensuite les points développés dans le compte-rendu de la dernière séance de la mandature précédente, le 27 février 2026, au cours de laquelle les comptes financiers uniques de l'exercice 2025 ont été adoptés, c'est-à-dire les documents budgétaires retraçant les dépenses en recettes réalisées en 2025 au budget communal et au budget annexe du lotissement du Hêtre.

Il est précisé que la formation au fonctionnement du Système de Sécurité Incendie à la salle des fêtes sera proposée en priorité aux conseillers municipaux et ensuite aux bénévoles des associations utilisant la salle. Le Maire ajoute que 12 pièges à frelons ont été installés le long du ruisseau et chez des particuliers par M. Bertrand MEYER, référent communal en charge de la mise en place et du suivi des captures de frelons asiatiques sur le territoire communal. Pour rappel, sur le territoire du Kochersberg, les communes se sont engagées à développer des pièges en partenariat avec le syndicat des apiculteurs pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, espèce invasive qui détruit notamment les abeilles. Les informations sont consultables sur le site [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com) (emplacement des pièges, dénombrement des individus capturés par piège).

Le procès-verbal de la séance du 27 février est adopté par 14 voix pour.

Avant de passer à l'ordre du jour, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Madame Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES APPLICABLES A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

Pour mémoire, les taux des taxes locales (taxe d'habitation sur les résidences secondaire, taxes foncières sur le bâti et le non bâti) n'ont pas été révisés depuis 2023. Le Maire propose de les reconduire à l'identique en 2026. Le conseil municipal, par délibération, à l'unanimité vote les taux suivants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026 comme suit :

- |  |         |
|--|---------|
| • taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 11.58 % |
| • taxe foncière sur les propriétés bâties          | 29.50 % |
| • la taxe foncière sur les propriétés non bâties   | 53.75 % |

VOTE DES SUBVENTIONS AU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal, par délibération, vote les subventions pour un montant total de 10 000 € et ouvre les crédits correspondants au compte 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » au budget primitif 2026 pour un montant de 10 000 €.

SUBVENTION « GRAND ANNIVERSAIRE » A LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Après discussions, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 75 € à l'association La Ligue Contre le Cancer du Bas-Rhin à la demande de Mme Danièle GREYER qui renonce à recevoir le panier garni du même montant qui lui aurait été offert par la commune à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider ce point par délibération.

**VOLET BUDGETAIRE****PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET COMMUNAL**

Le budget communal 2026 est voté par nature avec reprise des résultats de l'exercice 2025 et arrêté comme suit :

<b>Section de fonctionnement</b>	en €	<b>Section d'investissement</b>	en €	TOTAUX
Dépenses	989 500.00 €	Dépenses (votées avec les crédits de report)	2 869 251.50 €	3 858 751.50 €
Recettes	989 500.00 €	Recettes (votées avec les crédits de report)	2 869 251.50 €	3 858 751.50 €

Les budgets primitifs 2026 sont présentés selon la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée déjà appliquée par anticipation en 2023 pour le budget primitif communal.

Le budget primitif 2026 se caractérise par une stabilité des crédits votés en section de fonctionnement sur tous les chapitres budgétaires pour un montant global de 989 500 € équilibré en dépenses et recettes.

**Section de fonctionnement**  
**DEPENSES**

**Au chapitre 011 « charges à caractère général »**, les montants sont reconduits à l'identique par rapport à l'exercice 2025, pour un montant de 313 000 € et sont suffisamment conséquents pour absorber une hausse des combustibles (fioul, gaz) en 2026.

**Au chapitre 012 « charges de personnel »**

Le coût de la masse salariale des agents titulaires et non titulaires s'élevait à 178 156.28 € en 2025.

Des crédits ont été ouverts pour 179 000 € au budget primitif 2026 étant donné le départ d'un agent communal au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sur un poste qui ne sera pas remplacé par la commune.

Il s'agit du poste de bibliothécaire à la médiathèque de Pfulgiesheim pourvu par la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 par un agent non titulaire. Cet agent assurait depuis 2007 le fonctionnement de la médiathèque communale au sein du réseau intercommunal de lecture Ko'libris dans le cadre d'une convention de mise à disposition avec la Communauté de communes du Kochersberg. Les charges de personnel pour cet agent étaient compensées par une recette équivalente au compte 70846 d'environ 26 000 € au budget communal.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Communauté de communes a recruté un nouvel agent qu'elle rémunère directement. Compte-tenu des augmentations des cotisations patronales de retraite IRCANTEC et CNRACL et du recours éventuel à des agents non-titulaires pour remplacer un titulaire momentanément absent, il n'est pas nécessaire d'augmenter les crédits du chapitre 012 en 2026.

En 2026, la commune ne compte plus que 6 agents communaux ayant tous le statut de titulaire :

- une secrétaire de Mairie à TC, rédacteur principal de catégorie B,
- deux adjoints techniques à TN, de catégorie C, en charge de l'entretien des bâtiments communaux,
- une adjointe administrative, de catégorie C, à TNC en charge de la distribution du courrier dans le village,
- deux ATSEM à l'école maternelle à TNC, de catégorie C.

Madame Sophie HECKEL, ancienne assistante de conservation du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe, de catégorie B, employée à 17/35<sup>e</sup> dans le cadre d'un CDI, qui était en charge de la gestion de la médiathèque communale est donc radiée des cadres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Les dépenses du chapitre 65 « autres charges »** passent de 230 750 € inscrits au BP 2025 à 257 000 € au BP 2026. Cette augmentation s'explique par la revalorisation de l'enveloppe des indemnités de fonction des élus de 56 000 € à 70 000 € suite à la création d'un 4<sup>e</sup> poste d'Adjoint au Maire pour la mandature 2026-2032. Le reliquat vient abonder le compte 6558 « autres dépenses obligatoires » relevé à 140 000 € en 2026 pour anticiper une hausse de la participation financière de la commune due au SIVOM la Souffel.

Pour mémoire, la commune de Pfulgiesheim adhère au SIVOM la Souffel depuis 1969 pour bénéficier des services de l'équipe chargée de l'entretien des espaces verts et fleuris qui œuvre également sur les communes de Griesheim-sur-Souffel et de Dingsheim. Pour mémoire, il s'agit d'une dépense assez fluctuante s'élevant à 140 162 € en 2023, 104 462 € en 2004 et 130 797 en 2025.

Les autres postes de dépenses de ce chapitre comprennent des participations obligatoires (allocation de vétérance à verser aux anciens SP volontaires, la contribution pour l'évacuation des eaux pluviales due au SDEA), et les subventions aux associations qui sont reconduites chaque année à l'identique.

**Au chapitre 66 « charges financières »**, les intérêts à déboursier sur les deux prêts en cours sont de 4 285.53 €. Les crédits inscrits à hauteur de 8 000 € permettront de couvrir d'éventuels remboursements d'intérêts sur un nouvel emprunt à contracter pour abonder la trésorerie en cas de décaissement urgent à réaliser sur les opérations d'investissement (voir chapitres 21 et 23 sur le tableau récapitulatif des dépenses d'investissement).

## **Section de fonctionnement** **RECETTES**

Les taux des taxes locales 2026 sont stables depuis 2024 et n'augmenteront pas en 2026 (voir délibération précédente). Le produit attendu de la TH sur les résidences secondaires, la TF et la TFNB s'élève prévisionnellement à 525 957 € (pour mémoire : 519 597 € en 2025).

Au chapitre 74 « Dotations et participations », les prévisions de recettes au titre de la DGF (+ Dotation de solidarité rurale et Dotation nationale de péréquation) ont été budgétisées à 162 000 € en deça des montants notifiés par la DGCL et arrêtés à 167 558 pour 2026.

Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », les recettes proviennent des revenus des immeubles (location de la salle des fêtes, fermages, loyers et acomptes sur charges des deux logements communaux) pour un montant annuel régulier d'environ 35 000 €.

La baisse des produits de services du chapitre 70 a été anticipée avec un montant prévisionnel de 48 230 € au BP 2026 contre 71 380 € au BP 2025 suite à la disparition de la recette d'équilibre d'environ 26 000 € au compte 70846 « mise à disposition de personnel facturée au GFP de rattachement » venant compenser le coût salarial de la bibliothécaire communale (voir commentaires du chapitre 012). Les recettes de ce chapitre proviennent essentiellement de la vente de l'énergie photovoltaïque produite par la station de l'école élémentaire pour environ 20 000 € par an et les frais de fonctionnement de la médiathèque refacturés à la Communauté de communes du Kochersberg (eau, électricité, chauffage, heures de ménage) pour environ 15 000 €.

Avec un report partiel de 100 000 € provenant de l'affectation du résultat de fonctionnement cumulé de 2025, la section de fonctionnement devrait globalement dégager un excédent de 227 000 € en 2026. Pour mémoire, l'excédent de fonctionnement de 2025 s'élevait à 275 499.82 €.

## **Section d'investissement** **DEPENSES**

Des crédits de report ont été inscrits à hauteur de 80 000 € en dépenses d'investissement et de 72 682 € en recettes d'investissement au budget primitif 2026. La section s'équilibre à 2 869 251.50 € en dépenses et en recettes. Ce montant est sensiblement égal à celui voté au BP 2025 qui était de 2 840 000 € en dépenses et en recettes.

*Pour mémoire : En 2025, les dépenses d'investissement ont été importantes avec un réalisé de 655 754.93 € ci-après détaillé générateur d'une recette d'investissement au titre du FCTVA estimée à 107 570 € au budget primitif 2026.*

❖ *chapitre 23 : deux opérations en cours sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de communes du Kochersberg :*

- *versement d'un 4<sup>e</sup> acompte de 300 000 € dans le cadre du projet de construction de la nouvelle école maternelle (inaugurée en sept. 2023),*
- *versement d'un 1<sup>er</sup> acompte de 79 968.27 € dans le cadre de la création de la voie verte entre Pfulgiesheim et Lampertheim,*

*études préliminaires au Club House pour 6 504 €,*

*diagnostic et rapport d'études sur les fresques du chœur de l'église pour 7 764 €.*

❖ *chapitre 21 :*

- *rénovation des équipements sportifs pour 104 750 €,*
- *réfection de la voirie de la placette devant la nouvelle école maternelle pour 49 843.26 €,*
- *réfections de voirie pour 19 164 €,*
- *mise en place de nouveaux projecteurs led au city-stade pour 18 447.60 €,*
- *frais de maîtrise d'œuvre des travaux de réfection des chemins communaux pour 4 980 €,*

- *autres immobilisations corporelles :*
  - *renouvellement du mobilier de la salle de musique pour 10 305.22 €,*
  - *deux nouveaux copieurs Mairie et école élémentaire pour 9 060 €,*
  - *un nouveau poste informatique pour la Mairie sous Windows 11 pour 2 950.62 €,*
  - *deux vidéo projecteurs pour les TBI de l'école élémentaire pour 3 144 € et du mobilier pour les projets NEFLE des écoles.*

#### OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES EN 2026

##### Travaux connexes de remembrement : restructuration du réseau des chemins communaux

En 2026, le premier poste de dépenses, estimé à 665 000 € TTC, concerne le réaménagement des chemins communaux faisant suite au remembrement dans le cadre de l'arrivée de l'autoroute de contournement ouest de Strasbourg ACOS traversant le ban communal sur sa partie Ouest ; projet financé par la commune sur son budget communal et compensé par une subvention du concessionnaire de l'ouvrage pour un montant de 495 396 €.

La somme de 396 316 € a déjà été perçue au BP 2025 avant le commencement des travaux, le reliquat de 99 080 € a été inscrit en recettes d'investissement au compte 1348.

Le marché de travaux a été signé le 29 avril 2025 avec la société LINGENHELD TP et le chantier va débiter à partir du 20 avril et durer prévisionnellement jusqu'au 31 mai 2026.

##### Travaux complémentaires : restauration de la biodiversité végétale

Des crédits sont inscrits à hauteur de 65 000 € en dépenses et recettes d'investissement pour la restauration de bandes enherbées, de haies, de la ripisylve le long du ruisseau du Leisbach, d'arbres fruitiers à hautes tiges et de prairies sur le ban communal de Pfulgriesheim dans le cadre des mesures compensatoires environnementales financées par la Collectivité Européenne d'Alsace suite à l'arrivée de l'ACOS. Ce chantier est susceptible d'être entrepris cette année ou l'année prochaine.

##### Construction de la nouvelle école maternelle (groupe scolaire : école maternelle-périscolaire)

Le second poste de dépenses concerne la nouvelle école maternelle, projet porté par la Communauté de communes du Kochersberg dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée. Quatre participations financières de 300 000 € ont été versées à l'EPCI respectivement en 2021, 2022 et 2023 et 2025. Le solde estimé à 650 000 € est budgétisé au BP 2026 au compte 2313 « constructions en cours » ainsi que 480 000 € de subventions à recevoir en recettes d'investissement sur cette opération.

##### Liaisons cyclables

Deux autres projets de création de liaison cyclables sont portés par la Communauté de communes du Kochersberg qui en assure la maîtrise d'ouvrage déléguée par la commune.

##### **La voie verte ouverte en septembre 2022 entre Pfulgriesheim et Lampertheim, le long de la RD 64**

1<sup>er</sup> acompte déjà versé en 2025 : 79 968.27 €

Au BP 2026 : inscription du solde en DI au compte 2315 pour 180 000 € - 162 000 € de subventions à recevoir en RI

##### **La liaison cyclable entre Stutzheim-Offenheim et Pfulgriesheim**

Au BP 2026 : inscription du coût total des travaux en DI au compte 2315 pour 480 000 €, dont 63 000 € sont à régler au 2<sup>e</sup> semestre 2026 - 300 000 € de subventions à recevoir en RI.

D'autres projets sont encore en phase d'étude et ne seront pas ou partiellement concrétisés en 2026.

##### Installation de panneaux photovoltaïques en toiture du Club House

Ce projet estimé à 85 000 € et inscrit au compte 2315 nécessite le renforcement de la charpente du bâtiment et le remplacement de la toiture par des bacs acier. D'autres travaux d'isolation de la charpente et de ravalement des façades sont à l'étude. Des crédits ont été ouverts à hauteur de 175 000 € au compte 2313.

Le projet suivra son cours en 2026, car une mission de maîtrise d'œuvre a été signée le 21 février 2025 avec le cabinet Architectes et Partenaires d'Eckbolsheim.

##### Elimination du parc des lampes au sodium

Il était prévu de remplacer 100/300 points lumineux pour un montant prévisionnel de 131 144.50 €. Ce projet reste inscrit au compte 21534 mais ne constitue pas une priorité.

### Eglise de Pfulgriesheim

Un projet de restauration des fresques murales du chœur datant du XIVE classées au titre des objets mobiliers avec des travaux sur le bâtiment a été estimé à 145 000 € (crédits inscrits au compte 2313). Cette opération devrait également suivre son cours en 2026.

### **CONCLUSION**

**En 2026, les travaux sur le réseau des chemins communaux vont nécessiter un décaissement immédiat de trésorerie de plus de 600 000 € avec pour conséquence le recours à l'emprunt pour financer d'autres projets actuellement en phase d'études (travaux au Club House, à l'Eglise) et le solde des dépenses des opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes (construction de l'école maternelle et liaisons cyclables).**

### PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DU HÊTRE »

Le budget annexe dénommé « Lotissement du Hêtre » a été créé le 21 mars 2025 en vue de créer une opération d'aménagement de deux terrains à bâtir sur une superficie de 14.05 ares, située à l'arrière de la propriété du 1 rue de Griesheim.

L'emprise a été achetée par l'EPF Alsace dans le cadre d'une convention de portage avec la commune pour une durée de 6 ans de 2021 à 2027. Le terrain est desservi par un chemin communal embranché sur la rue du Hêtre, voirie à créer dans la 2<sup>e</sup> tranche d'aménagement du lotissement d'habitation au lieudit Meyeracker réalisé par la société Lingenheld construction.

Cette opération d'aménagement sera réalisée par la commune. Les dépenses et le recettes seront retracées dans un budget annexe dénommé « Lotissement du Hêtre », soumis à TVA. Les premières dépenses réalisées au budget primitif 2025 devaient être financées par une avance de 100 000 € inscrite en dépenses d'investissement au budget communal 2025 au compte 2745 « avances remboursables ». Mais l'exercice 2025 a été clôturé avec un déficit d'investissement de 14 105.03 € non neutralisé par l'avance inscrite au budget communal.

Au budget 2026, un emprunt de 320 000 € a été inscrit pour financer les travaux de viabilisation. Il est prévu de créer deux terrains de construction d'une superficie d'environ 6 ares chacun.

Le budget communal 2026 est voté par nature et par chapitre avec reprise du déficit d'investissement de 2025.

<b>Section de fonctionnement</b>	en €	<b>Section d'investissement</b>	en €	TOTAUX
Dépenses	353 535.19 €	Dépenses	335 051.64 €	688 586.83 €
Recettes	353 535.19 €	Recettes	335 051.64 €	688 586.83 €

Le conseil municipal, par délibération, adopte à l'unanimité, les budgets 2026 du budget communal et du budget annexe « Lotissement du Hêtre ».

### CIRCULATION RUE DES BLEUETS

Le Maire donne connaissance d'une demande collective émanant des riverains de la rue des Bleuets en vue d'améliorer la circulation des véhicules et la sécurité des enfants et des cyclistes sur la voie publique. Le Maire rappelle que la rue des Bleuets est une voie de desserte des habitations. Ce n'est pas un axe de passage, ni un raccourci pour rejoindre d'autres quartiers du village car elle se termine en impasse. Toutefois, les riverains déplorent une vitesse excessive des véhicules et proposent la mise en place d'un panneau de limitation de la vitesse à 30 km/h dans toute la rue ainsi qu'un sens unique de circulation dans la boucle autour de la placette se trouvant dans la partie haute de la rue en venant du rond-point de la rue de Lampertheim. Le Maire propose d'étudier cette demande lors du tour du village prévu le vendredi 8 mai 2026 avec l'ensemble des conseillers municipaux.

### DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire présente deux déclarations d'intention d'aliéner (DIA) de biens situés dans le lotissement au lieudit Meyeracker :

- terrain non bâti, cadastré en section 14 parcelle 392, d'une superficie de 4.33 ares, reçue le 5 mars 2026 en Mairie,
- terrains non bâtis, cadastrés en section 14 parcelles 372, 373 et 374, d'une superficie totale de 59.42 ares, reçue le 18 mars 2026 en Mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ses biens.

### REUNION DE LA COMMISSION « INFORMATION ET COMMUNICATION »

La date de la prochaine réunion de la commission d'information aura lieu vendredi 10 avril 2026 à 19 h.

### INTEGRATION D'UN TERRAIN A L'ETAT DE L'ACTIF

Pour mémoire, la commune a vendu une parcelle de 0.18 ares rue des Lilas à M. Jean-Joël LUTZ et à Mme Bénédicte LANGENFELD au prix de 3 600 € pour leur permettre d'agrandir leur propriété. Cette transaction s'est faite par acte administratif du 24 novembre 2025 enregistré au Livre Foncier de Haguenau par certificat d'inscription du 25 février 2026. Afin de pouvoir passer les écritures comptables de cession du bien et notamment le titre de recettes en fonctionnement au compte 775 « produits des cessions d'immobilisation », le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu d'intégrer ce terrain dans l'état de l'actif de la commune. Le conseil municipal, par délibération, décide d'intégrer le terrain 409 en section 15 d'une contenance de 0.18 ares sous le n° d'inventaire TER 63 pour une valeur vénale de 2 700 €.

### DIVERS

Don de trois tableaux de M. Charles UNGER

Pour information, M. Charles UNGER, artiste peintre, anciennement domicilié 12 rue des Lilas à Pfulgiesheim a fait don à la commune de trois huiles sur toile encadrées représentant des vues du village qui pourront trouver leur place en Mairie, à la Médiathèque et au Milich Hisel. Des photos seront transmises au donateur dès qu'un emplacement aura été trouvé pour chaque œuvre.

M. Bertrand MEYER annonce qu'il a été élu 2<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM LA SOUFFEL lors de la réunion d'installation du comité directeur du SIVOM et de l'élection du Président et des Vice-Présidents le 30 mars 2026.

Le Maire informe l'assemblée de la visite des membres de l'Association des Amis du Kochersberg le samedi 18 avril 2026 de 9 h à 12 h. L'organisation de cet accueil sera discuté en réunion de bureau Maire-Adjoint.

Enfin, il est donné lecture de la lettre de remerciement du groupe de lecture « le joyeux papote » dont les membres se réunissent une fois par mois à l'espace associatif du 1 rue d'Offenheim pour échanger sur leurs lectures.

### TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER informe que l'avaloir situé au droit de la propriété du 3 rue Principale a été débouché.

Le mobilier urbain a été installé sur la placette devant le groupe scolaire école maternelle-périscolaire. M. Alexandre FRIESS fait remarquer que la barrière pivotante qui interdit l'accès aux véhicules, hormis ceux des enseignants et des riverains, n'a qu'une efficacité très limitée. Par ailleurs, les arceaux à vélos ont été simplement boulonnés au sol et ne tiennent pas. Le prestataire de services, la société SIGNATURE, devra réintervenir pour corriger ces défauts.

Madame Liliane BAUER, Adjointe aux affaires scolaires, annonce des effectifs satisfaisants dans les écoles maternelle et élémentaire à la rentrée scolaire de septembre 2026. La directrice de l'école élémentaire souhaite renouveler une partie du mobilier scolaire et adressera la liste des équipements à la commune.

Madame Alice THOMAS propose d'installer une boîte à livres dans la commune. Ce point soulève des interrogations. Une boîte à livres a-t-elle un intérêt à Pfulgiesheim étant donné l'existence de la médiathèque ? Dans l'affirmative, il faudra choisir un emplacement adapté et prévoir des modalités d'approvisionnement régulier. Or, les livres à éliminer lors du renouvellement des collections de la médiathèque sont vendus à 1 € pièce pour financer l'opération solidaire d'acquisition du « vélo pour Valentin ». Le Maire rappelle que la Communauté de communes du Kochersberg organise différentes manifestations le samedi 13 juin 2026 pour collecter les fonds nécessaires.

M. Bertrand MEYER informe l'assemblée que les pneus usagés récupérés sur le ban communal vont pouvoir être évacués et retraités dans le cadre d'une intervention de la société ALIAPUR sur un point de collecte situé aux ateliers municipaux de Furdenheim.

Une chambre Orange rue Principale devant la maison BENTZ au 24 rue Principale est signalée comme étant bruyante. Un signalement sera fait sur le site [dommages-reseaux.orange.fr](http://dommages-reseaux.orange.fr)

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées les vendredis 5 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2026.

La séance est close à 22 h 34.